

Espèces non indigènes & espèces envahissantes au Nunavut

En 2010, le Conseil canadien de conservation des espèces en péril (CCCEP) identifia 17 espèces généralement étrangères au Nunavut.

On désigne ces espèces introduites par le terme « espèces non indigènes ». Il arrive que certaines de ces plantes et certains de ces animaux deviennent des « espèces envahissantes » constituant une préoccupation potentielle de première importance pour l'équilibre éventuel de l'Arctique.

Qu'est-ce qu'une espèce non indigène?

Une espèce non indigène est un organisme qu'on ne retrouve généralement pas dans une région donnée. Elle est introduite par les activités humaines qui peuvent être de nature intentionnelle (pour lutter contre une espèce parasite, par exemple); il peut s'agir d'une introduction accidentelle (transport par bateau et échange des eaux de ballast, par exemple); la cause peut également être environnementale (changements climatiques provoquant des déplacements des espèces sauvages, par exemple). L'Étourneau sansonnet, dit *Sturnus vulgaris*, est un exemple d'espèce étrangère au Nunavut qui fut introduite intentionnellement en Amérique du Nord par les humains à partir de l'Europe.

Qu'est-ce qu'une espèce envahissante?

Les espèces non indigènes ne sont pas toutes considérées comme envahissantes. On réserve ce terme aux espèces qui se sont si bien intégrées à leur nouvel habitat qu'elles finissent par faire du tort à l'environnement ou à d'autres espèces, à la santé humaine ou encore, à l'activité économique (ISAC, 2006). La moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) est un exemple d'espèce envahissante dans le sud du Canada; elle fut introduite en Amérique du Nord par des navires déversant leurs eaux de ballast. La moule zébrée se reproduit rapidement et engendre d'importantes colonies sur toute surface dure. De cette manière, elle envahit un habitat autrefois occupé par une espèce indigène, réduisant les ressources alimentaires d'autres espèces, et aussi, elle s'attache en grand nombre aux navires et autres infrastructures occupant ces eaux. (Benson et Raikow, 2010).

Pourquoi doit-on se préoccuper des espèces envahissantes?

Lorsqu'une espèce envahissante s'introduit dans un milieu et qu'elle survit, sa population peut proliférer rapidement parce qu'il n'y a pas de prédateurs naturels. Une espèce envahissante peut se nourrir d'une espèce indigène, la concurrencer au niveau de la nourriture et envahir son territoire; elle peut également exposer les espèces indigènes à de nouveaux parasites et de nouvelles maladies. Les espèces envahissantes sont maintenant largement connues en tant que principale cause de danger ou d'extinction des espèces indigènes (Lassuy et Lewis, 2010).

Actuellement, aucune espèce connue au Nunavut ne peut être classée en tant qu'espèce envahissante aquatique ou terrestre.



Espèce : Laiteron des champs (*Sonchus arvensis*)

Effet : La croissance du laiteron des champs est rapide et il se répand sans difficulté. Sa forte présence peut réduire la disponibilité de l'espace et des ressources en eau alimentaire des autres plantes, réduisant ainsi la diversité des plantes indigènes.

Voie d'introduction : Il fut introduit accidentellement en Amérique du Nord à partir de l'Europe dans un conteneur de semence agricole. Cette plante se répand sur de longues distances au Canada étant donné que le vent peut en transporter les graines.



Espèce : L'Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*)

Effet : L'Étourneau sansonnet peut faire concurrence à l'avifaune indigène en envahissant les sites de nidification et en s'accaparant la source de nourriture qui lui est propre.

Voie d'introduction : Introduit intentionnellement en Amérique du Nord à partir de l'Europe. Ces oiseaux se sont ensuite dispersés naturellement dans l'ensemble du Canada par la migration.

Comment une espèce envahissante pourrait-elle s'introduire au Nunavut?

L'activité humaine, comme le transport par bateau, est ce qui véhicule les espèces d'un endroit à l'autre dans le monde. Ainsi, différentes espèces peuvent franchir des distances appréciables et des obstacles qui leur seraient inaccessibles sans cette activité humaine. Le Nunavut demeure passablement éloigné par rapport au reste du Canada. L'absence de grands réseaux routiers, le transport par bateau à fréquence réduite ainsi que le climat froid sont autant de facteurs qui ont fait obstacle à leur présence et à leur survie.

Toutefois, l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes de l'Arctique engendre des conditions qui favorisent la survie et la reproduction d'espèces non indigènes. De ce fait, l'activité humaine et le développement s'en trouvent accrues, ce qui favorise l'établissement d'espèces envahissantes éventuelles. (Lassuy et Lewis, 2010.)

Voies d'introduction des espèces envahissantes au Nunavut

- * L'échange des eaux de ballast et l'engrassement des coques (voir photo ci-dessous) constituent les voies d'entrée les plus plausibles des espèces envahissantes dans les écosystèmes aquatiques du Nunavut. À partir de différents ports du monde, on pompe de l'eau de ballast à bord des navires pour les stabiliser. Par la suite, cette eau est déversée pour être échangée à une distance appréciable de son point d'origine; elle peut contenir des espèces qui ne sont pas indigènes et qui peuvent s'établir localement.
- * Les graines, les insectes et même les petits mammifères peuvent se retrouver à l'autre bout du monde par le biais du transport par bateau de fruits et légumes, de bois d'œuvre, de matériaux de construction ou de conditionnement. Même les semelles souillées d'une paire de chaussures peuvent comporter des semences de plantes (IASC, 2010).
- * À mesure que se produisent des changements climatiques dans l'Arctique, de nombreux animaux et plantes terrestres ou aquatiques vont migrer plus au nord en quête de la nourriture et de l'habitat dont ils ont besoin. Ces déplacements des espèces sauvages ne constituent pas une menace quant aux espèces envahissantes; toutefois, il convient de noter que certaines espèces (en particulier les espèces rares ou menacées) risquent de succomber à la transition. D'autres espèces comme les insectes aériens peuvent prospérer, leur nombre accusant déjà une augmentation dans certaines régions du Nunavut. (IASC, 2010).

Pour désigner les déplacements des espèces sauvages, on parle souvent d'« extension de l'aire » lorsqu'une espèce élargit sa zone d'occupation parce que l'habitat et le climat qu'on y retrouve lui sont favorables.



L'engrassement de la coque d'un navire se produit lorsque des organismes s'accrochent à la face extérieure de la coque et peuvent ainsi se retrouver à l'autre bout du monde (Chan et coll. 2011).



Le criquet voyageur (*Melanoplus sanguinipes*) est un insecte ailé à distribution étendue dans l'ensemble du Canada; il s'agit là d'un exemple d'espèce susceptible d'étendre son aire d'habitation au Nunavut.

Comment pouvez-vous nous aider?

Signalez ces espèces

Avez-vous repéré une plante, un animal ou un insecte inhabituel au Nunavut?

Voire aide à identifier ces espèces est importante. Signalez l'endroit où vous avez observé l'espèce en question (les coordonnées de GPS sont très utiles) et donnez-nous une description détaillée de la plante, de l'animal ou de l'insecte. Si possible, prenez une photo.

N'oubliez pas que les espèces non indigènes ne sont pas toutes considérées comme envahissantes. Si vous trouvez une espèce inconnue ou peu commune, que ce soit une plante ou un animal, il importe de la signaler.

Évitez les mesures extrêmes! Il faut avant tout signaler l'espèce en question aux organismes fédéraux et territoriaux afin que ceux-ci puissent y donner suite comme il se doit. Nous vous ferons part de nos conclusions et des données relatives à l'espèce observée.

Partagez vos connaissances

Renseignez-vous et partagez avec les autres ce que vous savez des espèces envahissantes ou non indigènes. Dites-leur ce qu'il faut faire s'ils observent une espèce inconnue ou peu commune.

This project was undertaken with the financial support of:



Environment
Canada

Environnement
Canada



Espèces non indigènes au Nunavut

En date de 2011, on dénombre 17 espèces non indigènes au Nunavut et elles sont toutes des espèces terrestres (voir la liste ci-dessous). Veuillez noter qu'on ignore pour l'instant le potentiel d'envahissement de ces espèces et dans quelle mesure elles peuvent devenir dominantes. Une description détaillée vous est fournie à la suite du tableau pour deux espèces en particulier, à savoir l'Étourneau sansonnet et le laiteron.

DÉNOMINATION SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE		TYPE D'ORGANISME
<i>Carum carvi</i>	Carvi commun		Plante à fleurs
<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit officinal		Plante à fleurs
<i>Sonchus arvensis</i>	Laiteron des champs		Plante à fleurs
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Grande marguerite		Plante à fleurs
<i>Thlaspi arvense</i>	Tabouret des champs		Plante à fleurs
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Bourse-à-pasteur		Plante à fleurs
<i>Barbarea vulgaris</i>	Barbarée vulgaire		Plante à fleurs
<i>Amaranthus retroflexus</i>	Amarante hybride		Plante à fleurs
<i>Hordeum vulgare</i>	Orge commune		Plante à fleurs
<i>Puccinellia distans</i>	Puccinellie à fleurs distantes		Plante à fleurs
<i>Vicia cracca</i>	Vesce jargeau		Plante à fleurs
<i>Papaver somniferum</i>	Pavot somnifère		Plante à fleurs
<i>Plantago major</i>	Plantain majeur		Plante à fleurs
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux		Plante à fleurs
<i>Pieris rapae</i>	Piéride du chou		Ver
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet		Passereau
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique		Passereau

Espèces envahissantes potentielles au Nunavut

À mesure que les échanges commerciaux et le transport par bateau s'intensifient, certaines espèces envahissantes aquatiques ayant la réputation d'engrasser les coques de navires et les eaux de ballast (telles que le crabe chinois (*Eriocheir sinensis*)), sont de plus en plus susceptibles de faire leur apparition dans les ports du Nunavut.

Selon un rapport produit récemment à la demande de Pêches et Océans Canada, on a identifié un certain nombre potentiel d'espèces envahissantes aquatiques, principalement dans la région de la baie d'Hudson. Le tableau ci-après énumère uniquement les espèces présentant un « risque élevé » pour le Nunavut.

DÉNOMINATION SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE		TYPE D'ORGANISME
<i>Osmerus mordax</i>	Éperlan		Poisson
<i>Gymnocephalus cernuus</i>	Grémille		Poisson
<i>Caprella mutica</i>	Caprelle		Crustacé
<i>Chelicorophium curvispinum</i>	Données non disponibles		Crustacé
<i>Dikergammarus villosus</i>	Crevette tueuse		Crustacé
<i>Gmelinoides fasciatus</i>	Données non disponibles		Crustacé
<i>Pontogammarus robustoides</i>	Données non disponibles		Crustacé
<i>Eriocheir sinensis</i>	Crabe chinois		Crustacé
<i>Hemimysis anomala</i>	Données non disponibles		Crustacé
<i>Balanus improvisus</i>	Coronule		Crustacé
<i>Corbicula fluminea</i>	Palourde asiatique		Mollusque
<i>Dreissena bugensi</i>	Moule quagga		Mollusque
<i>Bythotrephes longimanus</i>	Cladocère épineux		Zooplankton
<i>Cercopagis pengo</i>	Puce d'eau en hameçon		Zooplankton
<i>Eubosmina maritima</i>	Données non disponibles		Zooplankton
<i>Marenzelleria cf. viridis</i>	Données non disponibles		Ver
<i>Marenzelleria cf. wieni</i>	Données non disponibles		Ver
<i>Cordylophora caspia</i>	Hydraire d'eau douce		Hydrozoaire
<i>Coscinodiscus wailesii</i>	Données non disponibles		Phytoplankton
<i>Odontella sinensis</i>	Données non disponibles		Phytoplankton
<i>Prorocentrum minimum</i>	Données non disponibles		Phytoplankton
<i>Codium fragile ssp. tomentosoides</i>	Algue voleuse d'huîtres		Algues
<i>Glugea hertwigi</i>	Données non disponibles		Protozoaire
<i>Amphilina foliacea</i>	Données non disponibles		Parasite

*Les références photographiques des espèces sont disponibles sur demande. « Les images ne sont pas à l'échelle »

*Les références photographiques des espèces sont disponibles sur demande. « Les images ne sont pas à l'échelle »